

Billets d'Afrique...

...et d'ailleurs



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Fin de règne au Burkina Faso



Après avoir chassé Blaise Compaoré, les Burkinabè ont dressé les contours d'une transition qu'ils tentent désormais de mettre en oeuvre, entre pression de la rue, manoeuvres internes et internationales (lire pp. 4 et 6). La diplomatie française, sclérosée par l'armée (lire p. 7) et par 27 ans de soutien au régime, brandit une lettre de François Hollande (lire p. 5) et échappe une fois de plus à une analyse médiatique rigoureuse des événements (lire p.8).

P.2 LES BRÈVES DE LA FRANÇAFRIQUE

P.3 ÉDITO Pauvre Blaise !

P.4-5 BURKINA-FASO Une transition en place... et de nombreux problèmes en suspens

Analyse des premiers pas de la transition et de ses enjeux.

P.6 ENTRETIEN « La France a encore une fois défendu ses intérêts et pas ceux des Burkinabè »

Entretien avec Smockey, porte-parole du Balai citoyen.

P.7 DIPLOMATIE Pour Washington et Paris, le Burkina est une caserne

Les militaires, un danger pour la démocratie burkinabè ?

P. 8-9 CHUTE DE COMPAORÉ : Les médias amnésiques

Un événement historique qui n'a pas échappé aux réflexes classiques du traitement médiatique d'une "crise africaine".

P.10 LES BRÈVES DE LA FRANÇAFRIQUE

P.11 GÉNOCIDE DES TUTSI Attentat : une enquête cruciale

Accuser le Front Patriotique Rwandais de Paul Kagamé d'avoir commis l'attentat du 6 avril 1994 est essentiel au discours négationniste du génocide des Tutsi et à la légitimation de la politique française menée au Rwanda. Décryptage, pour mieux saisir l'importance capitale de l'instruction actuellement conduite par les juges Trévidic et Poux.

P.12 SPECTACLE « Match retour », de Manu Lambert

Des militant-e-s de Survie ont assisté à l'avant-première, à Nantes, du spectacle « Match retour » de la Compagnie Bulles de Zinc, dans lequel un professeur d'Histoire s'interroge sur le(s) message(s) à transmettre à ses élèves concernant l'Afrique francophone.

Fondation Alzheimer

Vendredi 21 novembre, le jury de la fondation Chirac a remis son « prix pour la prévention des conflits » à la blogueuse tunisienne Amira Yahyaoui. A cette occasion, Alain Juppé, en présence de Jacques Chirac et de François Hollande, a prononcé un discours dans lequel il a fustigé ceux qui minimisent l'importance de la défense des droits humains dans certains pays au nom d'un certain relativisme culturel. Serait-il lui aussi, comme son mentor au moment de comparaître en justice, atteint d'« anosognosie » ? C'est en effet Chirac, grand ami du dictateur Ben Ali, qui avait scandalisé les opposants tunisiens en 2003 en déclarant : « *Le premier des droits de l'homme, c'est manger, être soigné, recevoir une éducation et avoir un habitat. De ce point de vue, il faut bien reconnaître que la Tunisie est très en avance sur beaucoup d'autres pays* ». Le Premier ministre de Chirac, Raffarin, estimait quant à lui en 2005 : « *Le président Chirac et le président Ben Ali ont la même vision du monde* »...

Tapis rouge pour le général-président égyptien Al-Sissi

L'Italie et la France sont les deux premiers pays européens à recevoir le nouveau chef de l'Etat égyptien en visite officielle. Le Président français a, à cette occasion, affirmé que son pays et l'Egypte étaient « *liés par une commune appréciation de ce que peut être l'équilibre du monde* » et a souhaité « *que le processus de transition démocratique réussisse* ». Il faut dire qu'il est bien parti : Al-Sissi s'est déjà illustré par le massacre de plusieurs centaines de militants pro-Morsi, par la condamnation à mort de quelques centaines d'autres au terme de procès expéditifs qualifiés de « *sans précédent dans l'histoire récente* » par l'ONU, par l'emprisonnement (et bien sûr la torture) de plusieurs milliers d'autres, y compris des mineurs. Sans parler de la répression, au nom de la « *lutte contre le terrorisme* », de journalistes ou de toute forme de contestation. Des brouilles au regard des réelles préoccupations du gouvernement français. L'Egypte a en effet déjà acquis quatre corvettes DCNS et laisse entendre qu'elle pourrait s'équiper de 24 avions Rafales... Argument

imparable, auquel s'ajoutent les perspectives de nouveaux marchés que la délégation égyptienne a fait miroiter aux entreprises du Medef-International, pour le programme de grands travaux qu'elle entend mettre en œuvre avec les fonds issus de la prochaine conférence des « donateurs ». Autre préoccupation française : la Libye, où les Egyptiens interviennent déjà militairement de manière officieuse, et où le ministre de la Défense n'a pas exclu d'envoyer les forces françaises à l'avenir, sous une forme ou sous une autre.

L'austérité pour financer les Opex

C'est le 11 novembre que *Les Echos* ont rapporté l'appréciation de Bercy quant au coût du militarisme français. Les 2,2 milliards de coupes budgétaires supplémentaires présentées par le projet de loi de finances rectificative viseraient ainsi à « *compenser le dérapage de certains budgets sous-dotés. Parmi eux, figure en tête le budget des opérations extérieures de la Défense* ». La date comme le contenu de ces déclarations a fortement déplu au ministre de la Défense qui a aussitôt réaffirmé la doctrine des militaires selon laquelle « *les opérations extérieures de nos armées sont un investissement de la Nation pour sa sécurité, la défense de ses valeurs et de ses responsabilités dans le monde* ». Il a aussi rappelé, à raison cette fois, qu'il ne s'agissait pas d'une dérive, puisque c'est de manière tout à fait délibérée que le budget prévisionnel du « *surcoût* » dû aux opérations extérieures est sous-évalué : 450 millions prévus pour plus d'un milliard réellement dépensé. Comme on l'a déjà rapporté ici (cf. *Billets* n°238, septembre 2014), cette technique permet en effet de faire éponger le dépassement par un financement interministériel (« *les réserves de précaution* »). Tout bénéf pour les militaires...

Extraditions : la Russie oui, le Rwanda niet

Le *Canard enchaîné* du 19 novembre fait état du zèle que la justice française met à extraditer des opposants à Poutine vers les geôles russes : « *Présent à de nombreuses audiences, Grunis [le représentant du parquet moscovite] prendra souvent la parole devant les juges français pour y défendre la grande intégrité du système judiciaire de*

Poutine. Sans insister sur l'usage courant de la torture, dénoncé dans de multiples rapports internationaux ». Au cours d'une de ces audiences, « *l'avocate générale, Alexandrine Lenoir, a affirmé que la Russie avait donné des garanties suffisantes : pas de travaux forcés et possibilité accordée aux autorités françaises de visiter le détenu au pays de Poutine* ». Nous voilà rassurés. Au Rwanda, le système judiciaire a maintenant la confiance de nombreux pays européens, mais cette même justice française qui se fie aux « *garanties* » russes refuse toujours d'extrader les présumés génocidaires présents dans l'Hexagone. Allez comprendre !

Mais que diable allaient-ils faire dans cet avion ?!

Quel lien entretient la force française Sangaris déployée en Centrafrique avec les réseaux illégaux d'exportation de diamants ? C'est la question que l'on peut légitimement se poser à la lecture du dernier rapport du Comité d'experts de l'ONU chargé du suivi de l'embargo imposé à la Centrafrique. Ce rapport s'intéresse, entre autre, aux activités diamantifères de la compagnie Badica. Selon les experts « *les achats légaux et illégaux de Badica* » dans les zones de Bria et Sam-Ouandja, « *fournissaient une source de revenus durable à l'ex-Séléka, en violation du régime des sanctions imposé par l'Organisation des Nations Unies* » (p. 35). Or, « *Badica transporte ses diamants de Bria et de Sam-Ouandja sur des vols affrétés par Minair, une société soeur, et par la compagnie aérienne Laparra. Minair et Badica font partie du Groupe Abdoulkarim, dirigé par Abdoul-Karim Dan Azoumi. La compagnie Minair est aussi régulièrement utilisée par les forces françaises* » (p. 34). Cette opération avait été appelée « Sangaris », du nom d'un papillon éphémère, car elle devait durer de 4 à 6 mois. « *Ça, c'est la théorie* », commentait un officier avant même son déclenchement (*Liberation.fr*, 4/12/13). Un an plus tard, Sangaris est en effet toujours là, et les soldats français de cette opération qui devait avoir avant tout « *une mission de police* », utilisent tranquillement les services d'une entreprise violant le régime des sanctions des Nation Unies. C'est sûr, avec l'armée française en Centrafrique, il y a d'un côté la théorie, et de l'autre la pratique.

Lévy Yakété, suite et fin... opportune

Début mai 2014, le Comité des sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies plaçait Lévy Yakété sur sa liste noire (entraînant un gel de ses avoirs et une interdiction de voyager) pour son implication dans la coordination de milices anti-balaka pro-Bozizé, responsables d'exactions en Centrafrique (RFI, 10/05). Ces accusations pouvant relever d'une action en justice, L'association Survie avait donc interpellé les parlementaires durant l'été afin que ceux-ci demandent au ministre de l'Intérieur si la présence de Lévy Yakété sur le territoire français était avérée, puisqu'il y avait visiblement trouvé refuge à partir d'octobre 2013 (RFI, 11/05/2014 ; cf. *Billets* n°238, septembre 2014). Le 16 septembre, le député François de Rugy (EELV) a déposé une question écrite en ce sens, à laquelle le ministre n'a pas encore répondu. Mais la réponse est venue d'elle-même : mi-novembre, Lévy Yakété est mort, en France, d'un accident de voiture (RFI, 17/11)...

Mais cette réponse amène deux autres questions à adresser aux autorités :

Puisque Lévy Yakété était présent depuis des mois en France, pays dont les autorités sont censées lutter contre les milices anti-balaka, pourquoi des poursuites n'avaient-elles pas été intentées à son encontre ?

Quelles sont les circonstances exactes de cet accident, qui peut être opportun pour certains acteurs de la crise centrafricaine ? Cette mort coïncide en effet avec une série de coups durs contre le clan Bozizé. Ainsi, l'Etat centrafricain a déposé une plainte à Paris début novembre contre François Bozizé concernant des « biens mal acquis » et des détournements de fonds (RFI, 14/11). Son fils Jean-François Bozizé venait de voir, le 29 octobre, ses comptes en France gelés pour 6 mois par le ministère des Finances après avoir « été interpellé au mois de septembre en France, au retour d'un séjour à Brazzaville, avec une liste impressionnante d'armes qu'il aurait eu l'intention d'acheter », dans le but de renverser les autorités de transition. « Quatre autres personnes, toutes liées à ce projet présumé de coup d'État, ont vu leurs comptes gelés. Parmi eux, deux fils de Jean-Roger Oueiffo, le demi-frère de Bozizé père, et Éric Banboy, l'ancien directeur de sa garde rapprochée » (Jeuneafrique.com, 14/11).

Pauvre Blaise !

Le vendredi 31 octobre 2014, l'Afrique de l'Ouest a fait un grand pas vers la paix et la stabilité. Ce jour-là, la France exfiltrait son garde-chiourme Blaise Compaoré. Cette fuite clôt vingt-sept ans d'un règne despotique sur le Burkina Faso, finalement emporté par une déferlante de citoyens sans armes.

Durant ces vingt-sept années, l'assassin de Sankara, fauteur des monstrueuses guerres civiles du Liberia et de la Sierra Leone, de la déstabilisation de la Côte d'Ivoire et du Mali, vit les marionnettes françafricaines se succéder dans ses fauteuils faux Louis XV, sous les dorures de son palais en toc au milieu du Sahel. Et chacune d'y aller de son caquetage : c'est Ségolène Royal saluant *"la sagesse, l'expérience, la volonté toujours renouvelée, et les ambitions du Président Blaise Compaoré de toujours faire avancer son pays, la sous-région et l'Afrique [...]".* Le Burkina peut compter sur moi dans sa volonté de redorer son image à l'étranger" ; Jean-Michel Ribes, directeur de théâtre, proche de François Hollande : *"j'ai été charmé par la timidité mystérieuse du président Blaise Compaoré, chef d'Etat pacificateur après avoir été un guerrier"* ; Gabriel Cohn-Bendit, solliciteur, *"Monsieur le président, le plus beau cadeau que vous puissiez m'offrir pour les 75 ans que j'aurai en avril 2011 c'est de faire de moi un citoyen burkinabè"* ; Stéphane Hessel, compatissant, *"Il souffrait de l'injuste image d'usurpateur que lui infligeait la façon dont il avait mis un terme au règne de son prédécesseur, ami, compagnon des premières années de la révolution, Thomas Sankara, dont il avait condamné les excès et redouté l'évolution dictatoriale"*. Que de délicatesse dans ce "mettre un terme" pour éviter de dire "assassiner" ! Cette grande conscience satisfaite et bavarde d'indigné professionnel, ayant abdiqué en Afrique toute capacité d'indignation, était la plus belle prise du plan médias de Compaoré : *"J'avais pu me mettre à sa disposition pour réfléchir sur les institutions démocratiques dont il souhaitait doter le Burkina Faso. Je n'oublierai jamais l'accueil généreux qu'il m'a réservé en me proposant de participer aux travaux d'une Commission de futurs responsables à qui seraient transmis le respect des Droits de l'Homme et le souci de la pluralité démocratique."* Après cela Élisabeth Guigou, recevant flatteusement Blaise Compaoré le 5 juin 2013 devant la commission des Affaires étrangères, semble économe dans le compliment *"Monsieur le Président de la République, merci. Ces applaudissements, qui ne sont pas systématiques dans notre Commission, témoignent de notre gratitude pour le rôle que vous jouez et pour la vision que vous avez du développement de votre pays et du continent africain."*

Pauvre Blaise ! Comme le héros du roman éponyme de la Comtesse de Ségur, qui jouait avec les enfants de ses maîtres et payait pour leurs bêtises, Compaoré apprend enfin que toutes les gentillesses et flatteries à son égard ne s'adressaient pas à sa personne mais au rôle irremplaçable qui était le sien d'être l'exécuteur des basses besognes de la Françafrrique et d'en porter seul la honte. Il y a peu de chance que les premiers responsables soient punis, tous ceux qui, après avoir crié pendant quatre ans au risque d'"évolution dictatoriale" de l'intègre Sankara, se réjouirent pendant vingt-sept ans de voir Compaoré *"réfléchir sur des institutions démocratiques"*, jusqu'à ce que le peuple tape du poing sur la table, que l'usurpateur saute par la fenêtre et que la volaille françafricaine se taise.

Odile Tobner

BURKINA-FASO

Une transition en place... et de nombreux problèmes en suspens

Depuis l'insurrection les 30 et 31 octobre, on a beaucoup entendu parler dans nos médias de « coup d'Etat militaire », de « révolution trahie », « de militaires omniprésents détenant la réalité du pouvoir »... Qu'en est-il ? Retour sur un mois de novembre déterminant.

Ya-t-il eu un coup d'Etat militaire ? Au plus fort de l'insurrection et pour éviter les pillages et le massacre devant le palais présidentiel, où la foule se pressait face à des hommes du RSP (régiment de sécurité présidentielle), l'arme au pied, ce sont des civils qui ont été demander à l'armée de prendre ses responsabilités. Les plus connus d'entre eux sont Guy Hervé Kam et Smockey du Balai citoyen, ainsi qu'Augustin Loada, tout nouveau ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale. Des personnalités reconnues pour leur engagement ancien dans la société.

Transition consensuelle

Dès la fuite de Blaise Compaoré, exfiltré par les troupes françaises, les autorités religieuses, les chefs traditionnels, les partis politiques, les militaires et la société civile ont discuté pendant près de 15 jours sans relâche pour aboutir à une charte de la transition, adoptée à l'unanimité. Une issue somme toute remarquable. Les militaires ont certes pesé de tout leur poids, mais l'affrontement a été évité et cette issue montre que la situation nouvelle ainsi créée résulte d'un consensus accepté par tous les acteurs de ce début de transition.

Le nouveau Président ainsi désigné mi-novembre, Michel Kafando, et le Premier ministre qu'il a choisi, le lieutenant-colonel Zida (qui avait assuré l'intérim du pouvoir depuis le 31 octobre), affirment assez vite vouloir lutter contre l'injustice et la corruption. Ils promettent aussi la réouverture des dossiers judiciaires et des réformes importantes dans les secteurs de la défense, de la justice et de l'économie. La nomination au poste de Garde des Sceaux de Joséphine Ouedraogo, ancienne ministre de Thomas Sankara, permet de garder un peu d'optimisme sur les dossiers en cours.

Transition arrangeante ?

Si beaucoup de piliers du régime se sont enfuis et quelques uns ont été arrêtés, comme Assimi Kouanda, le secrétaire

exécutif du CDP (congrès pour la démocratie et le progrès, le parti de Blaise Compaoré), la présence ostentatoire du général Gilbert Diendéré, véritable numéro 2 de l'ancien régime posait problème. Chef du régiment de la sécurité présidentielle depuis plus de 27 ans, il est donc impliqué dans l'assassinat de Thomas Sankara, mais aussi dans celui du journaliste Norbert Zongo en 1998. Pour la presse, la réouverture de ce dossier est évidemment une priorité. Diendéré, décoré en 2008 de la Légion d'honneur par Nicolas Sarkozy lors d'un séjour en France, a aussi été plusieurs fois cité lors du procès de Charles Taylor pour avoir fourni des armes à la rébellion de ce dernier, le RUF. Il est également cité dans un autre rapport plus récent sur la Côte d'Ivoire, pour avoir contribué à contourner l'embargo. Enfin Gilbert Diendéré disposerait du meilleur service de renseignement du pays.

Plusieurs articles de la presse, très virulente au Burkina, affirment que le pouvoir intérimaire aurait laissé faire disparaître les papiers compromettants

pour les tenants de l'ancien régime. Ils laissent entendre que Diendéré, et Djibril Bassolet, ministre des Affaires étrangères de Compaoré mais aussi général de gendarmerie, auraient tous les deux manœuvré pour que Zida soit nommé chef d'Etat intérimaire à la démission de Blaise.

Pression populaire

Le peuple qu'on avait presque oublié durant ces deux semaines de conclave s'est rapidement chargé de rappeler qu'il fallait compter avec lui. Les populations ont vite exigé que les maires de Bobo Dioulasso et Ouahigouya soient destitués, le premier ayant été arrêté. Surtout, le ministre de la Culture Adama Sanon a dû démissionner deux jours après sa nomination, des manifestations s'étant déroulées presque en continu devant le ministère. Et pour cause, il était procureur dans l'affaire sur l'assassinat de Norbert Zongo ! De nombreuses manifestations se déroulent, dont il est difficile de faire l'inventaire, contre des directeurs de différents services pour demander leur démission.



La défiance vis-à-vis du lieutenant-colonel Zida s'affichait sur de nombreuses pancartes, dans les manifestations du 2 novembre à Ouagadougou. Photo CC Mikaël Aurelio Doullson Alberca

Des personnalités charismatiques ont été placées à des postes de tout premier plan, comme le journaliste Cherif Sy, choisi comme président du Conseil national de transition. Militant de la liberté de la presse, il a créé avec beaucoup de courage *Bendré* en 1990, à l'époque le premier journal de l'opposition. Citons encore Luc Ibriga, juriste de tout premier plan, porte-parole du Front de la Résistance citoyenne engagé depuis longtemps pour le renforcement de la démocratie, nommé contrôleur général d'Etat. Par contre des manœuvres sont aussi apparues au sein de la société civile. Plusieurs personnes choisies pour représenter la société civile sont ainsi accusées d'être des membres de partis politiques, notamment le MPP (Mouvement du peuple pour le progrès), un parti constitué à l'origine par d'anciens dirigeants de tout premier plan du CDP.

Puis les 27 et 28 novembre les choses semblent s'accélérer. Au niveau de la présidence, on annonce que Diendéré est relevé du commandement de la sécurité présidentielle ! Les choses iraient-elles donc plus vite qu'on aurait pu le croire ? La place qui lui revient serait plutôt en prison, compte tenu de ses antécédents : son arrestation achèverait de convaincre bien des gens encore sceptiques sur la véritable volonté du lieutenant-colonel Zida de s'affranchir de son ancien patron.

Zida volontariste ?

Lors d'une rencontre avec la presse, le Premier ministre Zida va bien plus loin que le Président Kafando. Tous les dossiers de justice vont être ouverts, affirme-t-il, et ils seront pour la plupart jugés sous la transition, ce qui est vrai aussi pour l'assassinat du journaliste Norbert Zongo. Il affirme même être prêt à demander

l'extradition de Blaise Compaoré du Maroc si une nouvelle plainte est déposée, ce qui ne devrait pas tarder.

Il déclare en outre : « *Il y a des dossiers des crimes économiques qui seront ouverts. S'il le faut nous allons nationaliser des entreprises parce que ce qui a été construit avec l'argent du peuple doit revenir au peuple* » ! De son côté le ministre des Mines, le Colonel Boubacar Ba, a déclaré vouloir passer à la loupe les contrats miniers signés et les permis d'exploration octroyés dans l'opacité sous le régime de Blaise Compaoré, car selon lui, le secteur minier a manqué de transparence. Un dossier d'*Africa Mining Intelligence* d'avril 2013 faisait l'inventaire des proches du régime ayant des intérêts dans les mines, mais celles-ci sont le plus souvent exploitées par des sociétés canadiennes¹.

Selon l'agence *Ecofin* (27/11), « *le Burkina Faso est devenu, ces dernières années, la destination des grandes compagnies minières qui ont arraché à tour de bras des permis sur l'or et autres métaux précieux et rares. Sa production d'or a augmenté à la faveur de la mise en valeur des projets d'envergure et devra croître davantage avec les débuts de production annoncés pour les prochaines années* » ajoutant que le Burkina a rejoint le peloton de tête des pays producteurs d'or. Au delà du devenir des différentes personnalités du régime déchu, la question des intérêts miniers est un enjeu considérable.

Ces annonces ont quelque peu surpris. On en apprend un peu plus sur le lieutenant-colonel Zida et les doutes demeurent sur ses intentions. Selon *Jeune Afrique* (25/11) « *Plusieurs sources affirment qu'il aurait été l'officier de liaison envoyé*

par Compaoré auprès de Guillaume Soro et des rebelles ivoiriens, en 2002 et les années suivantes. L'entourage de Soro nie, celui de Compaoré un peu moins, tandis que celui de Laurent Gbagbo confirme. (...) C'est d'ailleurs à l'issue de la crise ivoirienne (et au lendemain des mutineries de 2011 dans les casernes burkinabè) que Zida a été promu au grade de lieutenant-colonel et est monté dans la hiérarchie du RSP. Il a ensuite enchaîné les missions spéciales ». Les premiers articles sur son passé faisaient plutôt état de difficultés avec la hiérarchie du RSP. Comme tout militaire burkinabè, il est probablement fasciné par Thomas Sankara, mais ça n'en fait pas un révolutionnaire. Ses premières déclarations comme Premier ministre vont dans le sens de ce que réclamaient les insurgés. Mais du temps est encore nécessaire pour y voir clair.

Transition sous surveillance

On a vu l'ambassadeur de France tenter de s'immiscer dans les tractations lors de l'insurrection. Si aujourd'hui rien ne filtre sur les tentatives de la France et des USA, qui ont des bases militaires dans ce pays géographiquement stratégique, pour défendre leurs intérêts, leurs hommes sont à l'œuvre.

Si les dirigeants continuent à affirmer leur volonté de changement, la partie promet d'être serrée.

Bruno Jaffré

1. La domiciliation artificielle au Canada des multinationales de l'industrie minière fournit d'importants avantages à celles-ci, voir *Paradis sous terre* (Ecosociétés/Rue de l'Echiquier, 2012) d'A. Deneault et W. Sacher.

Langage diplomatique

Le 23 octobre, le porte-parole du Quai d'Orsay signalait que François Hollande avait écrit à Blaise Compaoré, et que la France était attachée « *au respect des principes définis par l'Union africaine sur les changements constitutionnels* ». Interrogé à nouveau après la manifestation monstre du 28 octobre, il insista sur l'un de ces principes selon lequel « *tout amendement ou toute révision des constitutions ou des instruments juridiques qui porte atteinte aux principes de l'alternance démocratique* » serait un « *changement anticonstitutionnel de gouvernement* ». Il était donc « *primordial [que le Burkina Faso] envisage son propre avenir de manière consensuelle et apaisée et qu'il y ait un dialogue entre tous les acteurs politiques pour qu'émerge un consensus sur d'éventuelles modifications de la constitution* ». Une fois Compaoré renversé, la lettre, jusqu'ici secrète, a été opportunément publiée... et brandie à l'envi, puisque c'était là la seule « *condamnation publique* » française disponible.

Le 28 octobre, le secrétariat d'Etat américain avait publié un

communiqué moins langue de bois : « *Les États-Unis s'inquiètent de l'esprit et des intentions du projet de loi soumis à l'Assemblée nationale du Burkina Faso prévoyant d'amender la Constitution afin de permettre au président en place, ayant atteint la limite du nombre de mandats, de briguer un nouveau mandat de cinq ans. Alors que l'Assemblée nationale se prépare à étudier ces propositions de révision constitutionnelle, les États-Unis insistent sur le fait que la limitation du nombre de mandats est un mécanisme important pour demander aux chefs d'Etat de rendre des comptes, pour assurer un transfert démocratique et pacifique du pouvoir, et pour donner aux nouvelles générations l'opportunité de concourir pour des responsabilités politiques et d'élire de nouveaux dirigeants. Nous appelons toutes les parties, y compris les forces de sécurité du Burkina Faso, à opter pour la non-violence et à débattre de cette question de façon pacifique et inclusive* ». Une leçon diplomatique pour la France, qui prétend évoquer discrètement les sujets qui fâchent ?

Mathieu Lopes et Thomas Noïrot

SMOCKEY, DU BALAI CITOYEN

« La France a encore une fois défendu ses intérêts et pas ceux des Burkinabè »

Smockey, rappeur engagé et très populaire au Burkina Faso, est un des porte-paroles du « Balai citoyen », une organisation de la société civile burkinabè engagée dans le mouvement de refus de la modification constitutionnelle et le renversement de Blaise Compaoré. Il a accepté de répondre à nos questions le 26 novembre dernier.

Billets d'Afrique : Comment s'est structuré le Balai citoyen, comment fonctionne-t-il ?

C'est un mouvement qui a un peu plus d'un an et qui a pour mission d'exercer une veille citoyenne. C'est une forme de sentinelle, qui forme un groupe de pression suffisamment important pour obliger les autorités à travailler dans le sens de la population.

Le Balai citoyen fonctionne par groupes, nommés clubs CIBAL, qui sont reliés par une coordination nationale. Il y a aussi des ambassades CIBAL pour la diaspora burkinabè à l'étranger.

En sait-on davantage aujourd'hui sur les responsables de la répression de l'insurrection et sur son bilan ?

On parle d'un chiffre approximatif de 30 morts et également de centaines de blessés. C'est surtout la garde rapprochée du président Blaise Compaoré qui est en cause, et celle de son petit frère François.

A qui dans l'armée le Balai citoyen a-t-il demandé de "prendre ses responsabilités" et pourquoi ?

Nous avons demandé à l'armée républicaine de prendre ses responsabilités afin d'assurer sa fonction première de protéger la population burkinabè. Si c'était à refaire, on le referait. Ça nous semblait une attitude responsable qui permettait d'éviter d'envoyer des milliers de gens au casse-pipe. Tout le monde sait que Kosyam (ndlr : nom de la Présidence burkinabè) était une poudrière, où il y avait plus d'un millier d'hommes chargés d'assurer la sécurité de Blaise. Nous savions aussi qu'il y avait une grande partie des militaires qui ne voulaient pas tirer sur la foule et qui voulaient bien prendre leurs responsabilités. Le peuple aussi scandait « l'armée avec nous ! », dans cette matinée du 30 octobre.

C'est un compromis, une sorte de deal qui a permis d'épargner des milliers d'innocents.

Que pensez-vous du début de la transition ?

Les révolutions ont toujours mangé leurs enfants. C'est un peu ce qui est en train d'arriver. Il y a toujours des moutons noirs dans la lutte. Certains avaient des « agendas cachés » et commencent à vouloir prendre des postes gouvernementaux. Certains nous accusaient de vouloir faire la même chose mais il est clairement stipulé dans notre charte qu'aucun membre ne peut prendre de responsabilité dans un gouvernement. Mais cela ne nous empêche pas d'avoir un droit de regard sur tout ce qui se fait. Et de pouvoir apprécier les choix qui seront faits pour le bien de tout le peuple burkinabè.

C'est pourquoi nous restons un peu en retrait, tout en restant vigilants ; et à chaque fois que la situation l'impose, on sort. Comme dernièrement avec la nomination comme ministre de la Culture d'une personne qui avait trempé dans l'affaire de l'assassinat du journaliste Norbert Zongo. Avec d'autres, on a mis la pression et il a démissionné moins de 24 h après avoir été nommé!

On est là mais comme on dit : le tigre ne proclame pas sa tigritude !

Comment avez-vous perçu la "gestion de crise" par les autorités françaises ?

Je pense que c'est de la politique et toujours de la politique. La France, comme toujours, a encore une fois défendu ses intérêts et pas ceux des Burkinabè, et ce n'est pas aujourd'hui que ça va changer.

Le problème n'est pas forcément de s'ingérer. C'est bien connu en Afrique : quand il y a une dispute, on intervient pour séparer. C'est de l'assistance à personne en danger. Et personne ne vous reproche de vous ingérer dans ce genre de dispute. Le problème, c'est que la France a eu maintes fois l'occasion de rappeler à l'ordre un de ses poulains contre toute tentative de tripatouillage de

la Constitution avant que l'insurrection arrive, mais elle ne l'a pas fait ou trop timidement. On aurait gagné en sang, en temps et en énergie. On a rencontré plusieurs ambassades comme celles du Canada, des USA et de l'Union Européenne, mais la France ne nous a pas reçus.



Je déplore que la France n'ait pas été ferme sur ce dossier Compaoré. Alors qu'à ma surprise, l'ambassade américaine a été la première à officiellement critiquer l'option que Compaoré était en train de prendre.

Je me rappelle que Laurent Bigot, un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, avait prédit la chute de Blaise et qu'il s'était fait virer à cause de sa juste analyse politique. Je pense qu'ils devraient le reprendre car ça a été un des rares diplomates français à avoir osé dire la vérité alors que tout le monde savait ce qui se passait et personne ne disait la vérité.

Donc quand Hollande explique avoir prévenu Compaoré deux semaines avant les événements, ça me paraît ridicule quand on connaît l'importance qu'a la France en Afrique francophone.

Pensez-vous que la France a bien fait de fournir l'hélicoptère qui a permis à Blaise Compaoré de quitter le pays ?

C'est clair que non. Ça n'est pas du ressort de la France d'exfiltrer Compaoré alors qu'il avait été prévenu longtemps à l'avance de ne pas tenter sa mascarade.

Si la France avait voulu être applaudie, elle aurait pu l'être en permettant d'arrêter Compaoré. La France est au contraire venue soustraire Blaise à la justice burkinabè. C'est une question de temps, mais nous pensons que justice doit être rendue et qu'elle le sera.

Sur le dossier Thomas Sankara, le lieutenant-colonel Zida a, pendant qu'il assumait l'intérim du pouvoir, décidé d'autoriser une autopsie de la dépouille. Comment percevez-vous la nouvelle ?

C'est déjà un bon début. Mais on ne se fait pas d'illusion sur le travail que peut abattre ce gouvernement intérimaire. Mais c'est déjà bien d'en parler, même si ça a un côté un peu populiste qui permet de surfer sur une certaine vague qui n'était pas à la mode il y a quelques mois. Après, il faut que les actes suivent, et là je ne suis pas certain qu'on va aller à fond. Je pense que cette lourde tâche sera plus pour le prochain gouvernement démocratiquement élu. C'est un dossier qui mettra plusieurs années. Si on est réaliste, on comprend bien qu'il y a beaucoup de sujet sur lesquels il va falloir plancher pour tirer au clair cette affaire et ça ne va pas se faire du jour au lendemain.

Mon problème, ça n'est même pas la question de la tombe de Sankara, même si c'est important pour sa famille. Non, on veut vraiment que la justice fasse son travail et réponde aux questions : Qui a tué Sankara ? Qui faut-il condamner ? Quel est le dessous des cartes ? Tout le monde sait qu'il y a eu des complicités internationales pour que ce crime soit réalisé.

C'est une étape mais nous attendons de juger les actes. Au Balai Citoyen, nous évitons de juger les individus sur leurs paroles mais nous préférons les juger sur leur actes.

*Propos recueillis par
Nicolas Charbonneau.*

En attendant les actes...

Depuis cette interview, réalisée le 26 novembre, d'autres mesures ont été annoncées par les autorités burkinabè, concernant à la fois le dossier Sankara et la possibilité de demander l'extradition de Blaise Compaoré depuis le Maroc.

Pour Washington et Paris, le Burkina est une caserne

Les appels répétés de la « communauté internationale » pour une transition civile au Burkina Faso sont-ils un soutien pour une transition démocratique réussie ? On aimerait y croire. Mais il faudra plus que la langue de bois des déclarations pour convaincre.

Après 27 ans de proximité étroite avec le régime du capitaine Compaoré, la diplomatie française est-elle en train de s'éloigner des militaires burkinabè ? Si Paris souhaite une transition civile au Burkina, elle devrait commencer par un changement au sein même de la diplomatie française. Ce sont en effet deux Saint-Cyriens qui ont occupé depuis 2010 le poste d'ambassadeur de France à Ouaga.

D'abord le Général de corps d'armée Emmanuel Beth, pendant trois ans. Dès 2008, lorsqu'il était directeur de la coopération militaire et de défense du ministère des Affaires étrangères, le Général Beth s'était illustré en élevant Gilbert Diendéré, le sécurocrate du régime Compaoré, au rang de chevalier de l'Ordre national de la légion d'honneur. Les membres de l'escadron qui, il y a 27 ans, assassina Thomas Sankara, étaient sous des ordres de Diendéré. En mai 2012, la presse burkinabè (*L'Observateur Paalga*, 24/05/2012) racontait les sauts en parachute du militaro-diplomate Beth avec son collègue Diendéré. Interrogé (*France Culture*, 03/11) sur le tripatouillage de la constitution qui venait de provoquer la chute de Compaoré trois jours plus tôt, Beth défendait encore le régime déchu et son président : « *c'est un pays de dialogue, de négociation, à tel point que le président Compaoré était jusqu'ici le grand médiateur d'Afrique de l'Ouest, qu'il y a géré toutes les crises depuis les années 90 [...]. Je crois que c'était ancré dans une culture et constitue autant d'éléments qui faisaient qu'il n'y avait pas de raison que ça bouge et l'on pouvait espérer, dans le cadre d'un optimisme, que les politiques et les interlocuteurs burkinabè allaient pouvoir s'arranger sur cette question.* » Difficile de se remettre de 27 ans de collusion avec le régime déchu, d'arrangements avec la démocratie. On se souvient aussi qu'en janvier 2013, l'opération Serval était déclenchée juste après une première intervention des

hélicoptères des forces spéciales françaises basées au Burkina Faso contre un groupe armé qui s'appropriait à prendre l'aéroport de Sévaré au Mali.

Quant à Gilles Thibault, arrivé à Ouaga en 2013 pour succéder à Beth, il s'agit encore d'un diplômé de l'ESM Saint-Cyr. Jusqu'en 1995, il était officier de carrière au sein du ministère de la Défense, tout en servant comme officier dans les troupes alpines et en participant aux opérations extérieures de l'armée. Le jour même de la chute de Compaoré, Thibault était allé voir le Chef de file de l'opposition Zephirin Diabré, alimentant les rumeurs d'une ingérence française à un moment critique.

Au vu du pedigree des ambassadeurs français, il semble que pour Paris, le Burkina est avant tout une caserne, avec ses mutineries à mater et son terrain de jeu pour nos forces spéciales. Quoique de façon assez différente, le Burkina comme Djibouti souffrent d'un mal commun : des relations avec Paris et Washington sclérosées par une coopération militaire hors norme.

Selon le câble diplomatique 09OUAGADOUGOU298 révélé par *Wikileaks*, avec environ 70 personnels militaires US, le Burkina Faso était en 2009 le principal pied d'Africom en Afrique francophone (au 4^e rang africain, derrière Djibouti, le Kenya et l'Ouganda), avec notamment des installations sur l'aéroport de Ouaga. Grâce à la participation du Burkina au Trans-Sahara Counterterrorism Program en 2006, puis à deux accords de défense signés en 2007 et 2008, les USA étaient devenus le premier fournisseur d'assistance militaire au Burkina. C'est donc sous l'angle de la coopération militaire que les relations entre Washington et Ouaga se sont réchauffées, après une longue période où la diplomatie américaine menaçait Compaoré de finir aux côtés de Charles Taylor, jugés ensemble par une juridiction internationale pour les guerres menées au Liberia et en Sierra Leone.

Son exfiltration par l'armée française n'est que le dernier signe en date d'une coopération très étroite entre Paris et le pourvoyeur d'armes et de rébellions que fut Compaoré pour l'Afrique de l'Ouest.

David Mauger

CHUTE DE COMPAORÉ

Les médias français amnésiques

Comme pour le Tunisien Ben Ali en 2011, ce n'est qu'à l'occasion de sa chute que quelques-uns des crimes de Blaise Compaoré, jusqu'alors cité comme honorable « président », « médiateur » pour la paix dans la région, ont été évoqués par la presse française. Malgré ce relatif revirement, cette soudaine focalisation sur la situation politique burkinabè n'a pas échappé aux réflexes classiques du traitement médiatique d'une « crise africaine ».

Ah ! qu'il semble déjà loin, le temps où « le président Compaoré » était célébré pour son action en faveur de la paix et de la stabilité. Si sa casquette de « médiateur » continue d'être brandie lorsqu'on évoque son bilan, plus personne n'hésite à braver ce qui semblait jusqu'à récemment un étrange tabou : parler de son implication dans l'assassinat de son prédécesseur et ami Thomas Sankara en 1987, de son soutien à Charles Taylor dans les guerres sanguinaires de Sierra Leone et du Libéria, de ses liens avec les ex-rebelles ivoiriens et des groupes armés au Mali, et bien sûr de l'exaspération de son peuple après 27 ans de pouvoir. On en viendrait à oublier toutes les couronnes de lauriers si patiemment tressées.

« Rectifier » l'image

Heureusement, Jean Guion, hagiographe du beau Blaise (cf. *Billets* n°210, février 2012), avait créé dès 1987 le CISAB (Conseil international de Solidarité avec le Burkina-Faso). Comme il l'a expliqué 20 ans plus tard, son objectif était « à une époque où les institutionnels internationaux ne considéraient pas, pour d'absurdes raisons, le Burkina Faso et ses dirigeants comme "fréquentables" (...), de "rectifier" l'image d'un pays et d'un homme ». S'il ne fut pas le seul artisan de cette « rectification », le CISAB a le mérite de recenser le plus exhaustivement possible les concours d'éloges sur le régime de Compaoré. Au milieu de ministres comme Laurent Fabius (vantant en 2012 des « relations excellentes » entre la France et le Burkina) ou Ségolène Royal (assurant en 2011 que le pays pouvait « compter sur [elle] pour redorer son image »), on retrouve des célébrités comme Jean-Michel Ribes ou un Stéphane Hessel à l'indignation bien sélective, et des alliés plus discrets comme le Professeur Jacques Barrat, qui enseignait jusqu'à l'année dernière la géopolitique des médias à l'université Panthéon-Assas (Paris 2).

Même si certains sont anecdotiques, ces témoignages révèlent le formatage des esprits en France sur le Burkina de Blaise Compaoré. Le désintérêt habituel pour les

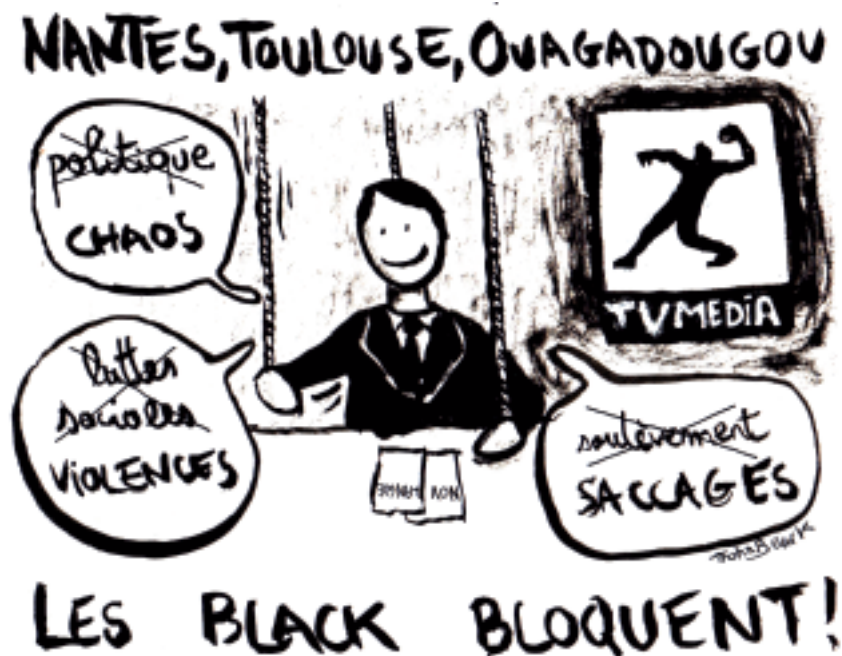
dictatures françafricaines et ce biais sont à même d'expliquer le traitement partiel et partial des événements récents par les grandes rédactions.

Crise ex nihilo

Dire que les médias français se sont peu intéressés aux manifestations massives qui se sont déroulées au Burkina Faso depuis l'année dernière serait un doux euphémisme (cf. *Billets* n°227, septembre 2013). Alors que les mobilisations contre la modification de la Constitution par Blaise Compaoré se sont construites pendant des mois, en s'appuyant sur les luttes sociales des dernières années, les manifestations de cette fin octobre ont été présentées comme un événement spontané et soudain, sans fournir un éclairage suffisant sur son contexte historique et social. Les médias français invitaient ainsi à constater une brusque éruption de colère populaire, dans une description niant *de facto* l'incroyable travail de fond réalisé depuis 2013 par des organisations de la société civile et l'opposition politique pour motiver les Burkinabè à défendre la limitation du nombre de mandats présidentiels.

Violence et chaos

« Les violences » est le terme qui a été utilisé le plus largement par les journalistes pour désigner l'insurrection burkinabè. Déjà, l'énorme manifestation du 28 octobre avait été évoquée sous cet angle, en insistant sur l'idée qu'elle avait « dégénéré » : les centaines de milliers de manifestants pacifiques étaient ainsi décrédibilisés pour s'être organisés en groupes mobiles, suite à des charges policières que les gros titres se gardaient bien de condamner. Le 30 octobre, qu'importe la répression à balles réelles : alors que vient de débiter en France un nouveau scandale sur la violence étatique lors de la répression meurtrière d'une manifestation, les émeutiers burkinabè qui veulent empêcher le coup de force de Compaoré sont présentés comme responsables d'une situation qui, insiste-t-on à nouveau, « dégénère ». Les médias reprennent le vocabulaire volontairement flou des autorités françaises, à l'instar de la dépêche AFP du 30/10 qui cite le porte-parole du ministère des Affaires étrangères : « Nous déplorons les violences qui ont eu lieu dans et aux alentours de l'Assemblée nationale. Nous appelons au retour au calme et demandons à toutes les parties de



Reporters Sans Fausses notes ?

Le 30 octobre, en fin de matinée, une partie des manifestants décide d'empêcher la Radio-Télévision Burkinabè (RTB), contrôlée par le régime, de continuer à désinformer la population sur l'ampleur des manifestations. D'autres radios dont l'émetteur est situé à la RTB sont coupées, dont celui de RFI. L'association Reporters Sans Frontières, appréciée au Burkina pour son soutien à la lutte contre l'impunité des assassins du journaliste Norbert Zongo, publie alors un étrange communiqué demandant « *que les locaux de la radio télévision soient évacués le plus rapidement possible afin que celle-ci puisse recommencer à émettre* » ajoutant que « *en cette période de crise, la population burkinabè a le droit d'être informée* ». Sauf que c'est justement parce que la RTB est un organe de propagande du pouvoir qu'elle est prise pour cible, un réflexe normal en pleine insurrection populaire. Le communiqué parle même de « *ces violences* », condamnant ainsi de plus belle cette action.

Le lendemain, l'ONG doit rétro-pédaler par une actualisation de son communiqué, qui constate que l'antenne locale de RFI a recommencé à émettre vers 22h, tandis que la RTB reste muette, et admet à mots couverts que cette dernière pouvait légitimement avoir été neutralisée puisqu'elle avait « *minimisé la mobilisation populaire inédite* » des « *jours* » précédents (parler d'années aurait été plus approprié...). Elle reconnaît que les journalistes sur place « *couvrent pour l'instant sans grande difficulté les événements* ». Las, pas un mot, par la suite, sur la visite hostile de sbires du régime vacillant dans les locaux de Radio Oméga, une radio privée qui a couvert en direct l'insurrection (sur les ondes et sur le web), permettant aux manifestants et aux journalistes étrangers de connaître en direct les mouvements et les charges des forces de l'ordre, les mots d'ordres des organisations de la société civile et de l'opposition politique, puis le retournement d'une partie de l'armée.

faire preuve de retenue ». Une autre dépêche AFP du même jour, cite par contre, avec distance « *ce que le gouvernement sénégalais a qualifié de "soulèvement populaire"* ». Comme pour bien d'autres sujets, la couverture médiatique française s'est limitée à un relais fidèle de ces dépêches.

Danger pour les ressortissants ?

Malgré un bilan estimé aujourd'hui par les autorités transitoires à 24 manifestants tués et 625 blessés lors de la répression, ce sont pourtant bien plus les dégâts matériels commis par les émeutiers qui ont fait l'objet de l'attention journalistique. Dans le journal télévisé de France 2 du 30 octobre, qui s'ouvre sur le « *chaos* » au Burkina où « *les violences sont en cours* », les tirs à balle réelle sur la foule sont rapidement évoqués (trois morts sont cités), mais ce sont les « *saccages* » des manifestants qui retiennent le plus l'attention. L'envoyée spéciale de France 24, pourtant interrogée par téléphone sur « *le président Compaoré* », n'a de mots que pour « *les pillages* ». Son seul témoignage est de s'indigner : « *il y a quelques minutes, dans la rue, je voyais des gens s'en prendre à une banque. Ils volaient absolument tout ce qu'il y avait, jusqu'aux dossiers. Les rues, elles, sont jonchées de papiers, de bois. Il y a encore beaucoup, beaucoup, de barrages artisanaux* ». Constatant l'absence des forces de l'ordre des rues, elle conclut : « *c'est une certaine anarchie qui règne [...] à Ouagadougou. Personne ne sait si quelqu'un dirige encore le pays* ».

Le JT se poursuit sur l'habituel sujet des ressortissants : « *comment s'organisent les 3500 français présents dans le pays ?* ». Deux d'entre eux alors interrogés font état

de ce qu'ils savent de la situation et de la répression en cours mais n'expriment aucune crainte pour eux. Les témoignages que nous avons reçus confirment qu'il n'y a pas eu d'hostilité envers les Français sur place. Certains se sont d'ailleurs joints au mouvement, bravant les injonctions de la diplomatie française de se tenir à l'écart des manifestations, relayées sur tous les médias. A de rares exceptions près¹, cette solidarité avec le soulèvement n'a pas été montrée.

Silence sur le soutien français

Dès le vendredi 31 octobre, des bruits ont couru à Ouagadougou et sur Internet sur le rôle ambigu de l'ambassadeur de France, multipliant les rencontres avec certains acteurs de la crise (armée, opposition), pour aller « *vers l'apaisement* ». Ni ce jour-là, ni depuis, les journalistes présents sur place n'ont semblé s'étonner à ce sujet, rapportant même sur un ton rassurant le fait que Laurent Fabius avait « *demandé à notre ambassadeur sur place d'être un facilitateur de cette solution d'apaisement* » (*Liberation.fr*, 31/10).

Quant à l'exfiltration de Blaise Compaoré par les forces spéciales françaises, les médias « *spécialisés* » (RFI, Jeune Afrique) s'y sont intéressés, mais cette information n'a pas produit le buzz médiatique qu'elle méritait – aussi parce qu'aucune force politique ne s'en est emparée, cela ne semblant pas vraiment choquer au sein de la classe politique française.

En revanche, la fameuse lettre que François Hollande avait adressée à Compaoré le 7 octobre au sujet du Mali, et qui l'invitait implicitement à renoncer à modifier la Constitution en l'échange de la présidence de l'organisation internationale de la Francophonie, a été amplement commentée

comme un acte fort posé par le Président français. En comparaison, le positionnement de la diplomatie américaine était pourtant bien plus ferme² (lire p. 5).

Le soutien historique de la France au régime de Blaise Compaoré n'a pas été traité par les médias français. Il offre pourtant une perspective éclairante sur ces quelques gestes.

Les militaires, ce danger

Suite au départ de Compaoré, l'attention médiatique s'est essentiellement tournée sur l'intérim du pouvoir par l'armée. S'il s'agit effectivement d'une préoccupation des Burkinabè, qui craignent légitimement une entente entre certains officiers assurant l'impunité aux piliers du régime renversé, cette focalisation française apparaît bien hypocrite, après 27 années à s'accommoder de la « *présidence* » du militaire Blaise Compaoré. Si sa participation à des coups tordus de la FrancAfrique et ses probables « *biens mal acquis* » sont évoqués, la nature dictatoriale du régime continue globalement d'être passée sous silence. Ce qui n'est pas le cas de l'implication de Compaoré au côté de Paris dans sa « *lutte contre le terrorisme* », dont l'évocation induit implicitement une certaine sympathie. Quant à d'autres militaires-présidents alliés de la France, comme le général Idriss Déby, qui vient de recevoir Manuel Valls au Tchad, leur treillis ne pose toujours pas problème.

Mathieu Lopes et Thomas Noirot

1. *L'Obs* dresse le 31 octobre le portrait d'une française engagée aux côtés du Balai Citoyen

2. « *Proposed Changes to Burkina Faso Term Limits* », communiqué du Département d'Etat américain, 28/10/2014

Valls militaire

Après s'y être rendu une première fois en tant que ministre de l'Intérieur, Manuel Valls a effectué sa deuxième tournée en Afrique. Officiellement comme Premier ministre, mais visiblement comme postulant au poste de chef de l'Etat et des armées. Le Premier ministre français s'est entretenu en « tête à tête » avec le dictateur tchadien Idriss Déby, qu'il avait déjà rencontré en marge du sommet sur la sécurité organisé l'année dernière par Paris. Il a ensuite rendu visite, avec le ministre français de la Défense, aux militaires du dispositif Barkhane, dont l'état-major se trouve à N'Djamena. Il a, défense de rire, salué leur « rôle d'avant-garde de la démocratie » (*Rfi.fr*, 22/11) avant de déjeuner avec eux. Les démocrates tchadiens réprimés n'étaient pas invités... Rebelote le lendemain au Niger où Valls a rendu visite à Areva et à la base militaire aérienne française. Il a été également décoré par un président nigérien ne tarissant pas d'éloges sur la force antiterroriste française. Valls a, à cette occasion, confirmé qu'une base temporaire à Madama, à la frontière libyenne, devrait être opérationnelle avant la fin de l'année. « C'est agréable de représenter la France à l'étranger », a conclu, au terme de son voyage celui qui « entretient ses réseaux africains » (*RFI*, 23/11) en vue de la prochaine présidentielle...

« Areva est en perte »

Tel est le titre d'un article récent de la journaliste Martine Orange (*Médiapart*, 18/11) après que le groupe nucléaire français a annoncé par communiqué qu'il « suspendait l'ensemble des perspectives financières qu'il s'était fixées pour l'exercice 2015 et 2016 ». Malgré des cessions de « quelque 7 milliards d'euros d'actifs en quelques années », il aurait besoin d'une « recapitalisation de l'ordre de 1,5 à 2 milliards d'euros » pour faire face à un endettement qui « atteint 4,7 milliards d'euros pour 4 milliards de fonds propres ». Et sans les pressions de Bercy, le groupe aurait même été « classé dans la catégorie infamante des junk bonds [obligations pourries] » par Standars and Poors. Aux sources du problème, principalement l'impossibilité de vendre ses centrales dernière génération, officiellement pour cause de ralentissement du marché du nucléaire, mais aussi à cause du fiasco de la construction de l'EPR finlandais. Mais aussi l'affaire Uramin : les deux milliards

partis en fumée dans le rachat suspect de la junior canadienne en 2007 ont sérieusement plombé la comptabilité. Sans compter qu'en Namibie, le milliard qui a été investi dans des infrastructures, pour l'exploitation d'un gisement surévalué qui ne verra sans doute jamais le jour, n'aurait « jamais été provisionné. » Enfin le scénario pourrait se répéter au Niger pour le gisement d'Imouraren, où là encore plus d'un milliard a été investi. Annoncé comme disposant de fabuleuses réserves (on parlait de 200 000 tonnes), il devait devenir le premier gisement à ciel ouvert d'Afrique et produire 5000 tonnes par an, doublant la production nigérienne. Aujourd'hui « le groupe a décidé de tout arrêter. La mine semble être aussi inexploitable que les gisements d'Uramin. Toutes les références aux réserves ont disparu dans les documents de référence ». En attendant, le gouvernement nigérien, qui comptait sur les promesses du groupe français pour développer son économie, a renouvelé avec Areva des conventions d'exploitation guère plus favorables pour lui que les précédentes, et le Niger reste toujours classé dernier pays selon les Indices de développement humain (IDH) du PNUD... Quant à l'avenir d'Areva, la question du démantèlement et de la privatisation partielle du groupe a refait surface. Toutes les branches du groupe contribuent aux 700 millions d'euros de pertes annoncés pour le premier trimestre, « à l'exception de son activité minière », et ce malgré les acquisitions calamiteuses des années passées. De quoi susciter des convoitises...

L'affaire Uramin refait surface avec Balkany

Alors que le groupe Areva bat de l'aile, on apprend (*Rfi.fr*, 14/11) que Me Bourdon, mandaté par la République centrafricaine aurait fait une demande d'information judiciaire au parquet national financier pour faire la lumière sur les commissions (évaluées à 40 millions d'euros) versées à l'ex-président Bozizé en 2008 après le rachat d'Uramin, et sur le rôle de Balkany dans cette transaction. Mais cette somme ne constitue qu'une toute petite partie des fonds évaporés. La justice fera-t-elle un jour la lumière sur le prix exorbitant payé par Areva pour cette société « junior » canadienne ? Si l'on en croit une enquête du journal sud-africain *Mail & Guardian* parue en août 2012, le gonflement artificiel du prix d'Uramin (passé en quelques mois de 300 millions à 1,8 milliard d'euros)

aurait servi à dégager des fonds (autour de 500 millions de dollars) pour arroser l'entourage du président Thabo Mbeki, dans l'espoir de décrocher les marchés de construction des futures centrales en Afrique du Sud. Et le reste ? En avril 2014, le romancier et consultant Vincent Crouzet proposait certaines pièces manquantes du puzzle à travers un roman à clé assez transparent (*Radioactif*, éd. Belfond). Dans le livre, comme dans ses interviews ultérieures, il explique avoir été contacté par Saifée Durbar, homme d'affaires pakistanais naviguant en eaux troubles et ancien conseiller de l'ex-président centrafricain Bozizé au moment du rachat d'Uramin. En délicatesse avec la justice et les services secrets français, Durbar a demandé à Crouzet de servir d'intermédiaire pour négocier un aménagement de peine en échange de son silence dans l'affaire. Ce qui fut fait. Durbar lui aurait, documents à l'appui, révélé les dessous de l'histoire, que Vincent Crouzet affirme avoir recoupés avec d'autres témoignages concordants. Selon lui, l'ancien président sud-africain et son entourage n'auraient pas été les seuls bénéficiaires des commissions déguisées par le rachat d'Uramin.



L'affaire aurait aussi permis de dégager de colossales rétro-commissions pour la caisse noire d'Areva (« Murana » dans le roman) et des réseaux politiques français, à commencer par celui du gagnant attendu de l'élection présidentielle de 2007 (alias Melchior dans le livre). Toujours dans le roman, l'émissaire et négociateur de l'ombre de « Melchior », alias Sarkozy, est un certain « Balthazar », derrière la figure duquel on reconnaît sans peine un certain Patrick Balkany...

GÉNOCIDE DES TUTSI

Attentat : une enquête cruciale

L'accusation portée contre le Front Patriotique Rwandais d'avoir commis l'attentat du 6 avril 1994, signal de déclenchement du génocide des Tutsi, constitue une pièce maîtresse du discours négationniste, comme du discours de légitimation de la politique menée au Rwanda par les autorités françaises. Dans ce contexte, l'instruction conduite par les juges Trévidic et Poux revêt une importance cruciale.

L'attribution de l'attentat au FPR permet de renverser les rôles : « si le FPR a commis l'attentat, alors il est responsable du déclenchement du génocide perpétré en réaction à l'assassinat du président Habyarimana ». Les extrémistes hutu, soutenus par les autorités françaises, se trouveraient ainsi exonérés de leurs responsabilités dans l'extermination d'un million de Tutsi et le massacre de milliers de Hutu opposés au génocide. La « colère spontanée » de la population hutu se livrant à des « représailles » pourrait continuer à être invoquée pour masquer la planification du génocide. Quant aux dirigeants français, ils n'auraient pas fait le mauvais choix en soutenant jusqu'au bout leurs alliés contre les « Khmers noirs » du FPR, décrits comme prêts à provoquer la mort des Tutsi de l'intérieur pour parvenir au pouvoir.

Une fable négationniste

Cette fable négationniste repose sur un montage consistant à faire croire qu'un commando FPR infiltré a abattu l'avion du président Habyarimana depuis la colline de Masaka. Ce scénario a été réduit à néant par deux expertises balistiques qui retiennent comme lieu de départ des missiles le camp militaire de Kanombe, cantonnement en 1994 d'unités d'élite des Forces armées rwandaises. Il s'agit d'une expertise britannique remise en 2009 à la commission Mutsinzi, chargée par les autorités rwandaises de faire la lumière sur l'attentat, et d'une expertise française rendue publique en janvier 2012 et confirmée par la cour d'appel de Paris en mars 2013.

Ces expertises ont été étayées par les témoignages de trois médecins militaires belges et d'un officier français résidant au camp de Kanombe. L'officier français, Grégoire de Saint-Quentin, alors chef de bataillon, et aujourd'hui général commandant les forces spéciales, a indiqué aux juges qu'il avait entendu « les deux départs de coups assez

rapprochés », estimant la distance à « entre 500 et 1000 mètres » de sa résidence : « *C'était suffisamment proche pour que je croie qu'on attaquait le camp* ». Il ne subsiste donc aujourd'hui aucun doute sur le fait que les missiles ont été tirés depuis le camp militaire de Kanombe, ce qui disculpe le FPR de Paul Kagame.

Les deux magistrats en charge de l'instruction, Poux et Trévidic, avaient, début juillet, annoncé leur intention de clore ce dossier, laissant trois mois aux parties civiles pour demander d'éventuels nouveaux actes d'instruction. Deux jours avant le délai imparti, Émile Gafirita, un témoin supposé repéré par Pierre Péan, s'est manifesté. Selon l'historien Bernard Lugan, il s'agirait d'« un des trois membres du FPR qui transportèrent depuis l'Ouganda jusqu'à Kigali les missiles qui abattirent l'avion du président Habyarimana ». On peut penser qu'à l'instar de Jean-Pierre Micombero, interviewé par Péan au printemps dans *Marianne*, Gafirita aurait lui aussi certifié, au mépris des faits, que l'attentat a été ordonné par Paul Kagame et que les missiles ayant abattu le Falcon présidentiel ont été tirés par un commando du FPR depuis Masaka.

Le 13 novembre dernier, alors qu'il venait d'être averti de sa convocation par les juges, Gafirita a été enlevé à Nairobi, au Kenya. Immédiatement attribué au gouvernement rwandais par Bernard Lugan et par le colonel Michel Robardey, ancien coopérant militaire au Rwanda, cet enlèvement a été interprété par eux comme une « preuve » supplémentaire que Paul Kagame fait taire les anciens membres du FPR susceptibles de témoigner contre lui dans le dossier de l'attentat. Hubert Védrine avait déjà utilisé ce raisonnement devant la commission de la Défense de l'Assemblée nationale en affirmant que le chef de l'État rwandais fait éliminer ceux de ses opposants qui l'accusent d'avoir fait abattre l'avion du président Habyarimana. Pourtant, on voit mal ce que le pouvoir rwandais aurait eu à

craindre d'un témoin qui allait reprendre à son compte un scénario aujourd'hui invraisemblable. Souhaitons que la police kényane retrouve rapidement Émile Gafirita, que celui-ci puisse faire sa déposition et que les juges la rangent soigneusement dans le dossier d'instruction sans y prêter plus de cas.

Une participation française ?

Car les résultats de l'expertise balistique ouvrent d'autres pistes quant aux commanditaires et aux auteurs de l'attentat. La première est celle d'extrémistes hutu, dont des militaires conduits par Bagosora, assistés de mercenaires (français ?) pour tirer les missiles. La question est alors de savoir si Paris était informé et a laissé faire. Mais on ne peut exclure une deuxième piste, celle d'une participation de militaires français qui auraient, sur ordre, tiré sur le Falcon présidentiel. Ce serait une explication possible de l'attitude des autorités de notre pays qui ont, depuis 1994, orchestré une série de manipulations concernant l'attentat, et persisté à diffuser une version falsifiée des événements visant à accuser le FPR (cf. « Manipulations françaises autour d'un attentat », *Billets* n°234, avril 2014 ; disponible en ligne). A moins que ce faisant, elles n'aient simplement voulu « couvrir » les vrais coupables qu'elles connaissent.

Seule l'instruction menée par les juges Trévidic et Poux peut permettre la manifestation de la vérité. Un premier pas est pratiquement accompli puisque l'on s'achemine selon toute évidence vers un non-lieu pour les suspects rwandais que le juge Bruguière voulait, lui, faire arrêter, et dont certains sont des proches de Paul Kagame. Une telle décision contribuerait à empêcher la renaissance constante du discours négationniste à partir de faux témoignages sur l'attentat.

Raphaël Doridant

SPECTACLE

« Match retour », de Manu Lambert (Compagnie Bulles de Zinc)

Le 23 octobre, Manu Lambert présentait l'avant première de son spectacle « Match retour » à la Manufacture des tabacs de Nantes. Des militant-e-s de Survie étaient dans la salle.

Ce spectacle présente une approche originale de l'Histoire de l'Afrique francophone : de la Traite des Noirs à la mondialisation made in foot. Le spectateur voyage dans le temps, de la création militante de l'équipe des Fennec dans l'Algérie du Front de Libération Nationale (1957-



1963) jusqu'au génocide des Tutsi du Rwanda.

Manu Lambert incarne un professeur d'Histoire qui s'interroge sur le(s) message(s) à transmettre à ses élèves issus de tous les horizons de la mondialisation. Il les observe, les analyse et se retrouve confronté à des réactions qu'il n'avait pas prévues. C'est tout l'intérêt de ce spectacle : ne pas donner de réponses, mais susciter l'interrogation.

Manu Lambert a passé beaucoup de temps en Afrique et il s'est largement documenté, par souci du détail et de l'Histoire, notamment au travers des publications de Survie. Il avait écrit plusieurs textes et a fini par les assembler dans un livre intitulé *Match retour* (L'Harmattan, septembre 2014). Il en a tiré ce spectacle vibrant qui ouvre mille fenêtres sur notre monde d'hier et d'aujourd'hui. Certains pourront juger quelques passages compliqués si on ne connaît pas préalablement les faits ou émettront peut-être des réserves sur les passages sur le foot et les "rêves" qu'il

véhicule. A chacun de trouver sa voie pour comprendre.

Manu Lambert tient beaucoup à poursuivre son travail avec Survie car il apprécie de se confronter au militantisme contre la Françafrique. Mais il veut également rester au contact de la rue, là où sont ceux qui ne savent pas (encore) ce qui s'est passé et ce qui se passe. Il aime cet échange entre les deux mondes et c'est ce qu'il décrit dans « Match retour ».

Ce spectacle est à la fois agité et rigoureux, brillard et émouvant, drôle et sérieux. La mise en scène minimaliste et le texte remarquable entraînent le spectateur dans toutes les horreurs et bouffonneries de l'Histoire de l'Afrique francophone. On sursaute et on sourit autant qu'on enrage.

Michelle Viau

Écriture et jeu : Manu Lambert.

Mise en scène : Raymond Peyramaure.

Présentation et prochaines dates sur : www.bullesdezinc.fr

Soutenez-nous : abonnez-vous !

Billets d'Afrique et d'ailleurs

Édité par Survie, 107 Bd de Magenta - 75010 Paris. Tél. : 01 44 61 03 25
11 numéros par an pour tout savoir sur la face cachée de la politique de la France sur le continent africain et les jeux troubles de la « Françafrique ». Au long de ses 12 pages, **Billets d'Afrique** décortique ainsi les principaux faits de l'actualité franco-africaine pour en proposer une analyse critique originale.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal: _____ Ville : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

• France : 25 € (faibles revenus: 20 €) • Etranger et DOM-TOM : 30 €

• Soutien : libre, soit _____

Modalités de paiement :

• Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie

• Virement bancaire (IBAN : FR76 4255 9000 0321 0217 7520 939, au Crédit

Coopératif) : préciser l'objet sur l'ordre de virement

Vous pouvez également payer en douze échéances, ou par trimestre grâce au prélèvement automatique. Nous contacter.

Plus d'information sur <http://survie.org> ou à contact@survie.org

Bulletin fondé par François-Xavier Vershave
Directrice de la publication: Odile Biyidi Awala.
Directeurs de la rédaction:
Thomas Noirrot et Mathieu Lopes
Comité de rédaction: S. Courtoux, R. De Benito,
R. Granvaud, D. Mauger, O. Tobner, F. Tarrit, Y. Thomas
Ont participé à ce numéro : B. Jaffré, M. Viau,
N. Charbonneau, A. Bigo, R. Doridant
Illustrations : J. Beurk
Photos (licence Creative Commons) : Mikaël
Aurelio Doullson Alberca (p. 4 et photo de
couverture, prise le 1/11/14), N. Charbonneau (p. 6)
Dominique Lenoir (p. 10), Manu Lambert (p. 12).
Association Survie
107, Bd de Magenta, F75010 Paris
Tél. (+33)1 44 61 03 25
<http://survie.org> et twitter.com/survie
Commission paritaire n° 0216G87632
Dépôt légal : décembre 2014 - ISSN 2115 - 6336
Imprimé par Imprimerie 3 A
7, rue Marie Pia - 91 480 Quincy-sous-Sénart

Contact de la rédaction :
billetsdafrique@survie.org